

Projet d'accueil de la crèche :

« Le Jardin des Lutins »





« **Le Jardin des Lutins** » est une crèche située sur la commune d'Onhaye, ayant la capacité d'accueillir quotidiennement **28 enfants**. Celle-ci est gérée par l'**ASBL « Les Arsouilles »** qui est composée également d'un Service d'Accueil d'Enfant à Domicile du même nom ainsi que d'un Service d'Accueil d'Enfants Malades « L'Ourson Enrhumé ». Le bâtiment de la crèche est mis à disposition par la commune.

L'ASBL « Les Arsouilles » est autorisée, contrôlée et, en majeure partie, subventionnée par la **Fédération Wallonie Bruxelles ainsi que l'Office de la Naissance et de l'Enfance**. Elle promeut un service mettant à l'honneur les ressources de l'environnement proche. Elle développe l'accueil de l'enfance dans la Province de Namur et vise un service de proximité, installant ses services dans les villages et s'appuyant sur une économie locale. C'est pourquoi, elle développe des partenariats avec les pouvoirs locaux et divers services œuvrant, eux-aussi, pour le bien-être et l'épanouissement des familles et des enfants.

Au départ L'ASBL est née d'un souhait du mouvement « **Vie Féminine** » d'offrir aux familles un accueil de qualité pour les enfants. Forte de plus de 40 ans d'expérience au service de la petite enfance en territoire rural, elle s'est lancée dans une nouvelle aventure depuis 2023 : le développement de milieux d'accueils collectifs à taille humaine.

« Bienvenue et au plaisir de partager avec vous les précieux moments de vie de votre enfant ».

Nous accueillons **tous les enfants**, quels que soient **leur milieu, leur culture, leur langue, leurs spécificités, leur début dans la vie**. Dès les premiers contacts, nous veillons **au respect de leur individualité** et sommes à **l'écoute des besoins**.

Dans toutes les situations, le dialogue sera toujours privilégié. Tout au long de l'accueil, l'équipe se rendra disponible pour les familles.

Nous valorisons la mise en œuvre d'une relation tout en douceur et, à travers la **familiarisation**, nous souhaitons permettre un maximum de continuité entre la famille et le milieu d'accueil.

C'est parfois à travers un objet transitionnel (le doudou) que cette continuité sera incarnée pour votre enfant. Ce dernier sera mis à disposition de chaque enfant afin de lui permettre de se sécuriser et de s'épanouir.

A) Présentation de l'équipe

En choisissant la crèche « Le Jardin des Lutins », vous confiez votre enfant à une équipe professionnelle, ayant de l'expérience et une connaissance étoffée du développement infantile. Cela suppose un engagement réfléchi de la part de l'ensemble du personnel, avec toutes les règles éthiques liées au métier.

L'équipe est composée comme suit :



Le jardin des lutins
rue Albert Martin 4A, 5520 Onhaye
direction.lejardindeslutins@arsouilles.be
lejardindeslutins@arsouilles.be (TPMS)
Tél. 0494 05 39 82 | BE66 0689 5917 6443
ONE 2.385.091.428

Les Arsouilles ASBL
21 Rue Edouard Dinot, 5590 Ciney
Tél. 083 21 35 92 | www.arsouilles.be
BE 0418 415 042 | RPM Dinant
IBAN BE46 7965 1413 5936





- ⇒ **1 directrice à mi-temps** : Florence BOUVY
- ⇒ **1 travailleuse psycho-médico-sociale à mi-temps** : Amélie GONDRY
- ⇒ **8 accueillantes** : Alice BAUDOIN, Stéphanie BRIQUET, Jenny CHENU, Camille DAVIN, Sophie DEFOSET, Iseline DUBALLET, Mélissa PONCELET et Stéphanie ROSSEEUW
- ⇒ **1 aide-logistique** :

L'ASBL est tenue de respecter des normes quant à la qualification des personnes en prestation dans le milieu d'accueil et fait référence à la liste des diplômes établis par l'ONE. Elle est également attentive à la dynamique d'équipe, aux différents savoirs (savoirs faire et savoirs être).

B) Fonctionnement de l'équipe

Instaurer une communication d'équipe fluide et structurée fait partie de nos objectifs. Si la mission première est bien l'accueil des enfants, nous sommes aussi amenées à prendre des temps de réflexion et de recul nous permettant de maintenir notre esprit d'équipe et de questionner continuellement nos pratiques en vue de les améliorer.

Nous mettons donc en place :

- ✓ un briefing journalier en équipe permettant d'échanger sur les points d'attention et d'optimiser l'organisation quotidienne ;
- ✓ une réunion d'équipe mensuelle dont l'objectif est d'aborder des sujets plus spécifiques en lien avec le fonctionnement interne ;
- ✓ deux journées pédagogiques par an qui permettent de réfléchir à nos pratiques, partager des expériences et collaborer sur des projets communs.
- ✓ un plan de formation individuel et/ou collectif.

C) Le lieu d'accueil

Fraichement construite, la crèche est équipée de locaux spacieux, modernes et confortables. Chaque espace a été pensé pour favoriser le bien-être, la sécurité et l'exploration autonome des enfants.

La directrice et l'assistante sociale disposent chacune d'un bureau au sein du milieu d'accueil afin d'assurer les inscriptions mais également organiser des moments de rencontre plus formels.

Les enfants sont répartis en **deux sections** selon leurs besoins.

Avant d'entamer le processus d'inscription, nous proposons aux familles de visiter les différents espaces de vie qui ont chacun leur fonction.

- ⇒ **un sas dédié à l'accueil** afin de permettre une transition entre les parents et l'accueillante autour de l'enfant. C'est un endroit où on favorise le dialogue, les échanges en vue d'un relai efficace mais également la tendresse afin que la séparation soit la plus douce possible ;



Le jardin des lutins
rue Albert Martin 4A, 5520 Onhaye
direction.lejardindeslutins@arsouilles.be
lejardindeslutins@arsouilles.be (TPMS)
Tél. 0494 05 39 82 | BE66 0689 5917 6443
ONE 2.385.091.428

Les Arsouilles ASBL
21 Rue Edouard Dinot, 5590 Ciney
Tél. 083 21 35 92 | www.arsouilles.be
BE 0418 415 042 | RPM Dinant
IBAN BE46 7965 1413 5936





- ⇒ **l'espace d'activités** qui est aménagé en plusieurs zones (psychomotricité, lectures, jeux symboliques,...) afin de permettre aux enfants d'explorer librement de manière autonome tout en bénéficiant de repères. Il est également configuré de façon à ce que les accueillantes restent toujours dans le champ de vision des enfants ;
- ⇒ **l'espace cuisine/repas** où les enfants, selon leurs besoins et leur niveau d'autonomie, profitent du repas en individuel avec l'accueillante ou avec leurs compagnons autour d'une petite table. Les repas sont concoctés par un traiteur qui privilégie des produits locaux, de saisons, adaptés à l'âge et aux régimes alimentaires des jeunes enfants. Ils sont apportés dans un charriot de réchauffe selon les normes strictes de l'AFSCA. En cas de régime particulier, nous demandons aux parents de fournir le repas en respectant les conditions de transport et la chaîne du froid.
- ⇒ **le coin de change** est orienté vers l'espace d'activités. Des bacs nominatifs sont prévus afin d'y mettre le trousseau d'hygiène de chaque enfant.
- ⇒ **deux pièces de repos** : les bébés bénéficient de lits cages et les plus grands de couchettes adaptées au sol.

D) Le contrat d'accueil

Ce document rassemble les droits et les obligations réciproques du milieu d'accueil et des responsables légaux de l'enfant. Il constitue la base de notre partenariat.

Le contrat est signé par les deux parties au moment de l'inscription. Chacune s'engage à respecter les termes et conditions.

En cas d'éventuelles modifications, chaque partie sera amenée à marquer son accord, ce qui donnera lieu à un nouveau document soumis à la signature.

E) La familiarisation

Nous considérons la familiarisation comme **une étape incontournable** car l'entrée en accueil peut être synonyme d'angoisse, tant pour l'enfant que pour les parents.

Celle-ci aide l'enfant à se familiariser à son futur environnement (nouveaux bruits, nouvelles odeurs, nouvelles personnes), tout en ayant un cadre rassurant grâce à la présence de son ou ses parent(s).

Pour le groupe, c'est aussi l'occasion de faire connaissance avec le « nouveau copain ».

Parents-enfants et professionnels ont besoin de se rencontrer en douceur, de s'acclimater à un nouvel environnement, à une nouvelle organisation avec bienveillance. L'objectif est de construire une relation de confiance qui influencera positivement le devenir de l'enfant en accueil.



Le jardin des lutins
rue Albert Martin 4A, 5520 Onhaye
direction.lejardindeslutins@arsouilles.be
lejardindeslutins@arsouilles.be (TPMS)
Tél. 0494 05 39 82 | BE66 0689 5917 6443
ONE 2.385.091.428

Les Arsouilles ASBL
21 Rue Edouard Dinot, 5590 Ciney
Tél. 083 21 35 92 | www.arsouilles.be
BE 0418 415 042 | RPM Dinant
IBAN BE46 7965 1413 5936





Une familiarisation réussie est un gage de qualité à long terme, visant un accueil épanouissant. Un enfant rassuré et sécurisé s'autorisera plus facilement à explorer, tisser des liens et intégrer de nouveaux apprentissages.

Le processus de familiarisation s'organise au minimum **sur 2 semaines, soit 10 temps = 5 moments avec le parent et 5 moments fractionnés sans le parent.**

Afin que cette transition entre vie familiale et vie collective se passe au mieux, nous proposons plusieurs moments clés.

- 1) Rencontre avec l'assistante sociale en vue d'aborder et compléter le contrat d'accueil. Elle a lieu au sein du milieu d'accueil pour permettre aux familles de s'imprégner de l'ambiance et de déjà découvrir le fonctionnement.
- 2) Planification de la familiarisation :
 - la première semaine il est convenu que le ou les parent(s) accompagne(nt) son enfant durant « 5 temps » afin de partager un moment de jeu, soins ou repas sous le regard attentif de l'accueillante de référence. L'idée est d'aussi échanger entre adultes autour de l'enfant ;
 - la deuxième semaine il est convenu que l'enfant passe 5 moments relativement courts, progressifs et répétitifs avec son accueillante de référence. Le rythme peut être réajusté en fonction des besoins de chacun.

F) Une journée type

La crèche est ouverte **du lundi au vendredi de 07h30 à 17h30.**

Un **cahier de liaison** est instauré afin que les accueillantes rédigent un petit compte-rendu de la journée. Les parents sont aussi invités à y inscrire les informations qu'ils estiment pertinentes. Un échange d'informations via des tableaux d'affichages au sein du milieu d'accueil est également prévu.

- 07h30 - 9h30 : l'accueil des enfants est un moment de transition important entre la maison et le milieu d'accueil. L'équipe prend un temps individuel avec chaque famille afin de personnaliser cet accueil. Elle veille à se montrer disponible et à l'écoute afin d'assurer une continuité.
- 9h30 : nous considérons que l'ensemble des enfants sont présents. Les accueillantes proposent un **rituel** afin de déclarer le groupe formé et permettre à chaque enfant d'être reconnu par ses pairs.
- 09h30 - 11h : temps de jeux extérieurs et/ou intérieurs. Les enfants ont le libre accès à différents jeux, supports, matériel de psychomotricité, etc. L'objectif est de favoriser le développement de l'imagination, le plaisir de la découverte et l'autonomie. Les accueillantes se montrent disponibles en participant aux activités, en les initiant ou répondant favorablement aux demandes des enfants. Cette période de jeux et d'interaction donne lieu à une attention particulière à travers l'observation de l'enfant. Ces moments sont précieux afin d'analyser le fonctionnement, les étapes



Le jardin des lutins
rue Albert Martin 4A, 5520 Onhaye
direction.lejardindeslutins@arsouilles.be
lejardindeslutins@arsouilles.be (TPMS)
Tél. 0494 05 39 82 | BE66 0689 5917 6443
ONE 2.385.091.428

Les Arsouilles ASBL
21 Rue Edouard Dinot, 5590 Ciney
Tél. 083 21 35 92 | www.arsouilles.be
BE 0418 415 042 | RPM Dinant
IBAN BE46 7965 1413 5936





développementales et les interactions de l'enfant au sein du groupe. Durant cette tranche horaire, une sieste est proposée aux enfants qui en ont besoin.

- 11h00 - 12h30 : temps de repas. Dans la section des bébés, le repas est pris dans les bras de l'accueillante. Le relax et la chaise haute sont utilisés lorsque l'enfant est prêt. Dans la section des grands, les enfants sont attablés sur des chaises adaptées à leurs âges et prennent les repas ensemble de façon autonome avec l'aide de l'adulte s'ils le souhaitent.
- 12h30 - 13h00 : mise à la sieste accompagnée de son petit **rituel**. Chaque enfant bénéficie de son propre lit et sac de couchage. La répartition dans les chambres est réfléchi(e) en fonction du rythme de sommeil. L'enfant est installé sur le dos et a son/ses objet(s) transitionnel(s) à disposition. Les siestes se passent sous la surveillance d'une accueillante. Celle-ci aère la chambre 2x/jour et veille à maintenir une température de 18 à 20°C.
- 14h30-15h00 : réveil spontané des enfants et activités libres intérieures ou extérieures. Les accueillantes sont attentives à diversifier la proposition des activités en fonction du groupe, des âges et des envies de chacun. Exemples : psychomotricité, danse, chant, peinture, jeux d'imitation, ...
- 15h – 15h30 : moment du goûter qui est préparé à la minute avec principalement des fruits frais de saison. De petits plats festifs sont prévus selon les circonstances.
- 15h30-17h00 : départ des enfants avec l'instauration d'un **rituel**. Les retrouvailles parents-enfants sont riches en émotions et nécessitent une attention particulière de l'équipe. C'est le moment où l'enfant et l'une des accueillantes procèdent à un petit compte-rendu de la journée.

Petit point d'attention : afin d'éviter de perturber l'organisation des repas et la sérénité du groupe, nous demandons aux parents (dans la mesure du possible) que les départs se fassent entre 12h30 et 13h00 (demi-journée) et à partir de 15h00 (journée complète). Nous invitons également les parents à prévenir les accueillantes en cas de retard imprévu afin de veiller au rythme et à la sécurité émotionnelle de l'enfant.

G) Les valeurs éducatives et leurs mises en pratique

- Chaque enfant a **une accueillante référente** qui a, dès le début de l'accueil de l'enfant (familiarisation), une attention particulière à ce dernier et à sa famille. Elle tisse des liens privilégiés et soutient l'enfant dans la construction de son sentiment de sécurité. Elle recueille auprès des collègues les différentes observations et échange avec elles afin d'assurer un accueil individualisé pour l'enfant.



Le jardin des lutins
rue Albert Martin 4A, 5520 Onhaye
direction.lejardindeslutins@arsouilles.be
lejardindeslutins@arsouilles.be (TPMS)
Tél. 0494 05 39 82 | BE66 0689 5917 6443
ONE 2.385.091.428

Les Arsouilles ASBL
21 Rue Edouard Dinot, 5590 Ciney
Tél. 083 21 35 92 | www.arsouilles.be
BE 0418 415 042 | RPM Dinant
IBAN BE46 7965 1413 5936





- Nous veillons à **ritualiser la journée** c'est-à-dire apporter des indications récurrentes pour permettre aux enfants d'anticiper, d'intégrer des repères et de se sentir sécurisé. Néanmoins, chaque enfant est différent et l'organisation de la journée doit s'adapter aux besoins spécifiques de chacun.
- Nous veillons au **respect de l'enfant en tant que personne ayant des besoins individualisés** : repas équilibrés, temps de repos adaptés, activités d'éveil, besoin d'être cajolé, rassuré, etc. Nous sommes soucieuses de valoriser ses aptitudes en lui laissant le temps d'intégrer les changements qu'il vit, tout en encourageant de nouvelles expériences. Nous nous montrons également respectueuses des valeurs familiales, culturelles et sociales.
- Les accueillantes sont sensibilisées à avoir **une observation fine de l'enfant**. Celle-ci leur permet d'encourager les nouvelles expériences, répondre plus adéquatement aux besoins, repérer les éventuelles difficultés et nourrir les échanges avec les parents.
- L'équipe préconise **la liberté de mouvement** afin d'offrir à l'enfant la possibilité d'investir de manière autonome les objets et l'environnement. Les accueillantes installent l'enfant dans une position qu'il est capable de prendre et de quitter par lui-même. En fonction de l'âge, des activités permettant le défoulement sont proposées. Pour les tout-petits, l'équipe privilégie la mise en position sur le dos sur un tapis de sol. Le port de vêtements confortables est donc préconisé. Nous respectons pour chaque enfant son accès à l'autonomie, celui-ci dépendra de son rythme et de ses envies. Si l'enfant est prêt, l'équipe soutient l'apprentissage de la continence, en collaboration avec les parents.
- **L'accès à l'extérieur** est privilégié quand la météo le permet car cet environnement est favorable au développement global de l'enfant, à sa santé et à la dynamique du groupe et à sa santé. Une nouvelle fois, le port de vêtements adaptés à la saison est important.
- **Le libre accès au doudou** a pour fonction de rassurer l'enfant lorsqu'il est séparé de son parent, en gardant un lien avec la maison. Cet objet de réassurance peut être matériel (peluche, couverture, foulard, photos) ou immatériel (une petite chanson que l'enfant se chante, sucer son pouce ou tourner ses cheveux). Nous envisageons la création d'une boîte à doudou mise à disposition de chaque enfant en permanence ainsi qu'un album décoré de photos de famille.

H) Quelques bases pratiques

La crèche est née de la collaboration avec la commune de Onhay, a pu être construite sur base de financements de la Région Wallonne. Les choix quant à la construction de bâtiment ont été guidés par une



Le jardin des lutins
rue Albert Martin 4A, 5520 Onhay
direction.lejardindeslutins@arsouilles.be
lejardindeslutins@arsouilles.be (TPMS)
Tél. 0494 05 39 82 | BE66 0689 5917 6443
ONE 2.385.091.428

Les Arsouilles ASBL
21 Rue Edouard Dinot, 5590 Ciney
Tél. 083 21 35 92 | www.arsouilles.be
BE 0418 415 042 | RPM Dinant
IBAN BE46 7965 1413 5936





vision de consommation basse d'énergie, d'un environnement sain, aéré, permettant aux enfants de jouer en plein air en toute sécurité.

L'ASBL Les Arsouilles, gestionnaire de la crèche a opté pour accentuer encore l'attention portée à la qualité de l'accueil à travers la qualité de l'environnement.

Le **Jardin des Lutins** est un projet singulier, attachant une attention particulière à l'utilisation de matériaux biosourcés et s'inscrivant dans une démarche **zéro déchet**.

Plusieurs choix ont ainsi été mis en place :

- Nous utilisons des **langes biodégradables** et travaillons en partenariat avec une entreprise qui nous fournit ces langes et assure la **gestion des déchets par recyclage**. Nous demandons donc aux parents une participation financière couvrant à la fois les couches de qualité, composées de matériaux biosourcés, et leur traitement. Les montants, inférieurs à 2 € par jour, sont intégrés au contrat d'accueil et apparaissent sur la facturation mensuelle.
- L'ensemble de la literie (matelas et linge) est **certifié sans perturbateurs endocriniens** et fabriqué à partir de matériaux biologiques.
- Nous soutenons l'importance que les enfants puissent s'épanouir au dehors et nous veillons à ce qu'ils soient équipés afin de prendre le bon air, découvrir avec nous et nos partenaire le jardin partagé, ...
- Le matériel de réchauffe ainsi que les différents ustensiles mis à disposition des enfants pour les repas sont soigneusement sélectionnés afin de **réduire au maximum l'usage du plastique**. Concernant les repas, nous collaborons également avec un partenaire utilisant des **produits biologiques, de saison**, et privilégions autant que possible les **circuits courts** et les **producteurs locaux**.

Cette démarche, visant à garantir un environnement sain pour les enfants comme pour l'équipe, fait l'objet d'**analyses et d'améliorations continues**, nous avons actuellement mis les bases et nous serons enchantés de pouvoir échanger et développer ce projet en collaboration avec vous.

N'hésitez-pas à nous faire part de vos propositions et remarques.



Le jardin des lutins
rue Albert Martin 4A, 5520 Onhaye
direction.lejardindeslutins@arsouilles.be
lejardindeslutins@arsouilles.be (TPMS)
Tél. 0494 05 39 82 | BE66 0689 5917 6443
ONE 2.385.091.428

Les Arsouilles ASBL
21 Rue Edouard Dinot, 5590 Ciney
Tél. 083 21 35 92 | www.arsouilles.be
BE 0418 415 042 | RPM Dinant
IBAN BE46 7965 1413 5936

